



ARIEGE
PYRENEES



Charte pour une politique sportive départementale concertée



ACTIONS
D'INTÉRÊT GÉNÉRAL
WWW.ARIEGE.FR





INTRODUCTION

LES PARTENAIRES :

Le Conseil général, la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations (DDCSPP) et le Comité Départemental Olympique et Sportif (CDOS).

Réunis au sein du comité de pilotage sport, ils s'engagent dans la construction et le développement d'une politique sportive départementale concertée de qualité notamment en faveur des publics enfance-jeunesse et des personnes en situation de handicap.

Dans la continuité du travail entrepris depuis 2 ans, les partenaires renforcent leur position en approuvant la mise en œuvre d'un projet sportif global et formalisé par un schéma départemental des politiques sportives.

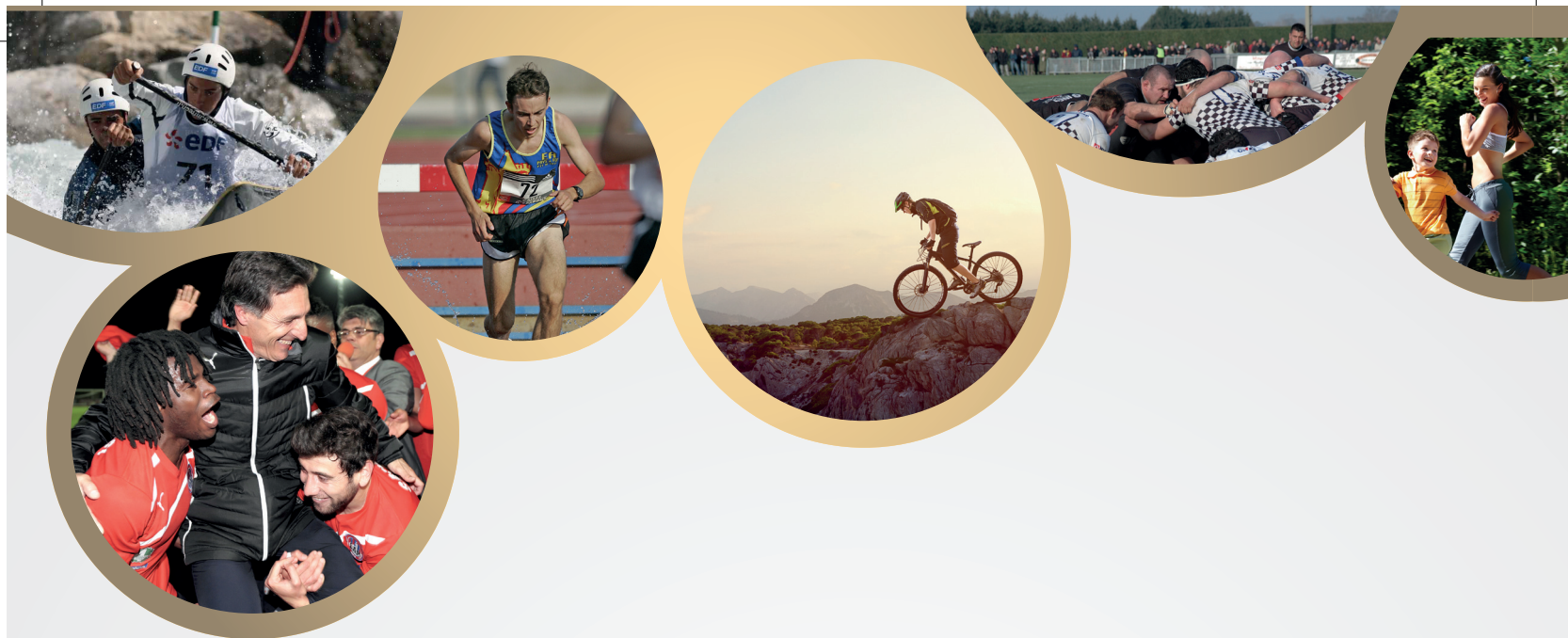
Les éléments présentés dans ce schéma sont le fruit d'une large concertation avec les acteurs du sport ariégeois dans le cadre d'une étude préalable.

Les partenaires ont donc l'ambition de prendre en compte les nouveaux enjeux auxquels les acteurs du sport sont maintenant confrontés, de donner une suite aux travaux du cabinet d'études et préciser l'intervention de la collectivité dans le développement du sport. Il s'agit aussi de réaffirmer le soutien aux acteurs du sport qui jouent un rôle essentiel et participent à la vie et au développement touristique, économique et social de l'Ariège.



**ACTIONS
D'INTÉRÊT GÉNÉRAL**
WWW.ARIEGE.FR





CONTEXTE

L'Ariège est un département identifié comme sportif, bien équipé, diversifié dans ses pratiques ; ce qui contribue par ailleurs à son image générale et à son attractivité.

Le sport Ariégeois, c'est environ 38 000 pratiquants pour 597 clubs sportifs, 46 comités sportifs départementaux, soit 35 familles d'activités physiques et sportives praticables (38 au niveau national).

Le sport est un secteur important de la vie sociale et économique du département, notamment les sports de nature pour lesquels l'environnement et les sites sont parfaitement adaptés.

En 2012, le Conseil général s'est saisi de la question du sport en mandatant un cabinet d'étude qui a montré tout l'intérêt du sport dans l'éducation, la formation, le développement de la vie sociale et citoyenne sur le territoire rural que représente l'Ariège.

Le sport doit en effet avoir toute sa place dans la politique départementale. Il est essentiel pour l'épanouissement de chacun, mais aussi pour ce qu'il apporte en terme de valeurs partagées et de cohésion sociale. Égalité, solidarité, citoyenneté, autant de valeurs qui nous parlent et auxquelles nous sommes particulièrement attachés, notamment vis à vis des publics enfance-jeunesse et des personnes en situation de handicap.

Aujourd'hui, l'ensemble des partenaires souhaite donner une nouvelle ambition aux pratiques sportives. Il est, en effet très important de prendre en compte les mutations intervenues à tous les niveaux de la société et par conséquent au niveau du département : vieillissement de la population, évolution des comportements de la jeunesse, accroissement des inégalités, développement de la précarité et ruralité des territoires. Le sport, comme les autres domaines, n'échappe pas aux grands questionnements.

Les partenaires reconnaissent toute la nécessité de conserver et d'accroître la complémentarité des actions menées dans le cadre du sport amateur ou sport de masse avec celles menées dans le cadre du sport de haut niveau voire du sport professionnel. Les événements exceptionnels constituent un moteur de la pratique régulière.

De même, les dirigeants bénévoles, dont l'action est primordiale mais souvent insuffisamment reconnue, sont de plus en plus à la tête de « petites entreprises » avec des préoccupations touchant à la gestion des relations humaines, au suivi comptable et aux difficultés financières. Le domaine du sport demande aux dirigeants bénévoles des compétences et des efforts de plus en plus poussés en terme par exemple de logistique, d'organisation et de responsabilité.



LES VALEURS DU SPORT

Le sport véhicule des valeurs qui sont porteuses d'un message humaniste issu du mouvement associatif. Il est un vecteur d'éducation et d'éveil à la citoyenneté, un outil à fort impact social. Il approfondit, ou parfois initie des notions que l'on retrouve dans la vie de famille, à l'école et dans la vie en société.

Le sport est porteur de valeurs culturelles, intergénérationnelles et vecteur d'une image positive pour soi et les autres.

LA LOYAUTÉ ET ÉTHIQUE DU SPORT

Accepter la vérité sportive, être en permanence « fair-play », en respectant les règles. Rejeter radicalement toute forme de pratiques déviantes ou d'addictions, de collusion, de corruption. Se garder de porter atteinte de quelque façon que ce soit à la source de santé physique et morale qu'offre le sport.

Avoir un contrôle de soi intérieur et extérieur. Apprendre à connaître son corps et à utiliser ses forces mais aussi ignorer les provocations, calmer ceux qui se laisseraient emporter.

Les sportifs sont porteurs d'une image positive.

LE RESPECT

Dans la pratique sportive le respect se vit dans l'acceptation des règles du sport pratiqué (dans la lettre et dans l'esprit), dans la considération des arbitres et des arbitrages, ainsi que de l'adversaire (rester correct, avoir la ténacité et la volonté de la victoire sans être méprisant, ni vulgaire). Sans oublier le respect du public (éviter les démonstrations excessives ou agressives tout en sachant partager les émotions avec le public, accepter les interviews et rencontres, savoir communiquer) et de l'environnement et des équipements en veillant à limiter les impacts environnementaux.

LE DÉPASSEMENT DE SOI

Avant de se battre contre l'adversaire, on se bat contre soi-même en repoussant ses limites.

A tous les niveaux de pratique, le sport offre aux pratiquants un sentiment d'accomplissement et de réussite par le recul de ses limites. Une persévérance dans l'effort qui aboutit à des améliorations des qualités physiques et mentales. Esprit d'équipe, compétitivité, appartenance à un collectif et à une identité départementale conduisent aussi à ce dépassement. Le sport est une école de solidarité, d'esprit d'équipe et d'abnégation.

L'ÉPANOUISSEMENT DANS LE SPORT

Le sport est source d'enthousiasme du fait de l'intensité des sensations et des joies mais aussi des amitiés qui se nouent sur le terrain.

Il est source de lien social. Respecter ces valeurs dans la pratique sportive comme dans la vie de tous les jours permet d'acquérir un profond sentiment d'épanouissement et de progrès.

TRANSMISSION ET RELAIS

Le sport est vecteur d'une meilleure cohésion sociale et favorise les liens intergénérationnels. Il est un relais entre les compétiteurs et les plus jeunes pour les amener à s'investir dans le sport.



**ACTIONS
D'INTÉRÊT GÉNÉRAL**
WWW.ARIEGE.FR





CHARTRE

pour une politique sportive concertée en Ariège

Afin d'inscrire la gestion et le développement des pratiques sportives présentes dans le département dans un cadre durable et raisonné, le Conseil général en collaboration avec la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations (DDCSPP) et le Comité Départemental Olympique et Sportif (CDOS) ont souhaité identifier l'offre et la pratique sportive dans le département afin d'aboutir à un Schéma Départemental des Politiques Sportives.

Ce schéma vise à dégager des orientations partagées et à offrir un cadre structurant pour le partenariat entre le Conseil général, la DDCSPP et le CDOS.

L'étude commanditée par le Conseil général a permis d'établir un état des lieux de l'offre et des besoins corrélés à la pratique sportive en passant par le profil des pratiquants, des bénévoles associatifs, les équipements sportifs, les comités et clubs sportifs.

Un partenariat institutionnel autour de la politique sportive a été mis en place, sous la forme d'un groupe de travail entre l'Etat, le Conseil général et le mouvement sportif représenté par le CDOS. Se réunissant régulièrement, ces acteurs ont rapidement partagé le besoin de construire ensemble un cadre pour une politique sportive concertée et durable.

Au vu de l'état des lieux du sport en Ariège, les partenaires s'accordent autour des axes communs suivants :

• LE SPORT ARIÉGEAIS

Impulser une démarche de structuration globale et de communication, fédératrice et porteuse d'une identité départementale en consolidant la richesse de l'offre sportive actuelle autour des notions de diversité et de qualité.

• LE SPORT ÉDUCATIF

Cibler la jeunesse comme public prioritaire et trouver la juste articulation du sport éducatif avec les enjeux et objectifs définis dans le Schéma Départemental des Politiques Educatives.

Utiliser le sport comme support de prévention santé.

• LE SPORT CITOYEN

Contribuer au développement du tissu social du département : accessibilité aux pratiques pour tous, valides ou non valides. Le sport doit être un vecteur d'intégration économique (emploi), sociale (bénévolat), de mixité des genres, des générations.



**ACTIONS
D'INTÉRÊT GÉNÉRAL**
WWW.ARIEGE.FR





LES OBJECTIFS GÉNÉRAUX

Les différentes réflexions menées autour de thématiques comme l'animation et la pratique sportive, le haut niveau et la dimension territoriale du sport, nous amènent à proposer les objectifs généraux suivants :

UNE POLITIQUE SPORTIVE VISANT LA RÉDUCTION DES INÉGALITÉS :

La politique sportive départementale se singularise par la priorité donnée au sport pour tous avec un focus sur la jeunesse et les publics dits prioritaires. Il conviendrait de réduire les inégalités géographiques, individuelles (niveau de ressources, âge, situation de handicap...), mais aussi entre disciplines sportives. Ainsi doivent être décloisonnés et mis en cohérence les différentes interventions en faveur des jeunes et notamment le dispositif « Politiques Educatives Locales ».

Ceci afin d'aboutir à l'articulation des compétences du mouvement sportif avec les interventions des autres partenaires pour favoriser l'accès de tous les publics à une pratique sportive tout en développant une offre pertinente.

UNE POLITIQUE CONTRIBUANT À LA STRUCTURATION DU MOUVEMENT SPORTIF :

Compte tenu du caractère de territoire rural que revêt le département de l'Ariège, la politique départementale du sport incite à développer les démarches de mutualisation et d'accès à la pratique, dans une perspective de pérennité, d'amélioration de la qualité et de diversification des activités sur des échelles pertinentes.

UNE POLITIQUE BASÉE SUR LE PARTENARIAT :

Aucun acteur du département ne peut avoir d'impact significatif sans prendre en compte l'ensemble des partenaires oeuvrant pour le sport. Ces partenaires sont à la fois institutionnels (Conseil général, DDCSPP, Education Nationale, Caisse d'Allocations Familiales, Mutualité Sociale Agricole, Conseil régional, communautés de communes, communes...) et associatifs (CDOS, comités départementaux, clubs...). Dans un contexte de raréfaction des ressources publiques, il peut aussi s'agir de partenariats financiers diversifiés par des sources de financement comme le sponsoring, le don ou le mécénat.

UNE POLITIQUE VISANT UN DÉVELOPPEMENT DURABLE DU SPORT :

Comme le prévoit l'agenda 21 du Conseil général, celle-ci doit prendre en compte les enjeux sociaux, environnementaux et économiques.

La politique sportive doit s'inscrire dans la durée et s'attacher à favoriser la pérennisation de la pratique d'activités sportives dans le département et à valoriser au mieux les impacts des actions comme le sport de haut niveau et l'organisation de manifestations sportives.

Le sport de haut niveau et le sport professionnel doivent affirmer leur implication dans le mouvement sportif du département, afin qu'au-delà de l'exemplarité liée à leurs résultats, ils puissent mettre à disposition leurs ressources et compétences pour irriguer le département, soutenir l'activité des clubs et participer au rayonnement de l'Ariège.

De même, les manifestations sportives sont génératrices non seulement de retombées économiques et médiatiques mais incitent à la pratique et peuvent susciter une offre touristique notamment lorsqu'il s'agit des sports de nature.



Le Président du Conseil général de l'Ariège,
Henri NAYROU.

Le Préfet de l'Ariège,
Nathalie MARTHIEN.

Le Président du Comité Départemental
Olympique et Sportif,
Christian BERNARD.



**ACTIONS
D'INTÉRÊT GÉNÉRAL**
WWW.ARIEGE.FR

